

PLOUIGNEAU

- enquête au 12
- 1809 chapelle. vierge & bœuf
- 1813 Chapelle { Plouigneau
 Plougonvellec
- état de biens

Plouigneau

- 10 il n'y a point de p^{re}sbyt^{re} à Plouigneau la paroisse paie cent cinquante livres par an, et la moitié des contributions, pour un loyer insuffisant.
- 20 Les d^{eu}x servants de chaque succursale ont répondu à la seconde question; et à la troisième
- 30 j'en ai pas de connaissance que dans ce moment il y ait une seule maison ou autre qui puisse en servir au logement du curé

il n'y a dans la vaste paroisse de Plouigneau, qu'une seule chapelle inscrite, dédiée à St. Pierre et St. Paul sous l'invocation de notre Dame de la Clarté. Cette chapelle est située sur des enfins de la paroisse à sept quarts de lieues du bourg dans le voisinage de mer Lix. elle est délabrée, et en bon état de réparation.



Boithorel. Plouigneau.
Plougeney. Reponses aux demandes de Vrs: les vicaires
generaux de Guimpes.

- 10 1^{re} L'Eglise paroissiale et Cantonale de Plouigneau
pour patron St Ignace eveque Dantioche martyr.
- 20 il y a dans cette paroisse trois mille quatre vingt ans
ou environ, et deux mille Communians.
- 30 il faut absolument pour la desserte trois pretres
et le Curé.
- 40 il n'y a point encore de vicaires designés.
- 50 j' desire pour vicaires M. M. Nigeon et Caro qui y
sont deja avec M. Moyon hors d'etat de rendre
presque autre service que dire la messe à raison de son
grand age et de sa Surdité. 74 ans.
- 60 Curé Francois Mowan né à la paroissiale de ^{côte d'auvergne} Plombien
le 29bre 1765. a ordonné pretre le Samedi de paques
l'an 1772. mes lettres d'ordres ont été pris par les agents
de la revolution, et de pour ma part de la memoire.
Jean Moyon né à Plouigneau le 26 Janvier 1731. et
ordonné pretre le 31 mars 1759.
- 70 Yves Migeon né à Plouigneau le 2 mai 1766. ordonné
pretre le 29 mai 1790.
- Guillaume le Caro né à Gardan, Succursale de
Lanmeur, le 26 avril 1764. ordonné pretre à Paris
le 26 avril 1802.
- 70 tous les desservans de cet arrondissement sont certains

à leurs postes.

4. il y a dans la paroisse deux Chapelles disponibles
et une troisième qui le sera d'après l'accomplissement
de la promesse qu'on faite la Commune de la mettre en
bon état en peu de temps. Celle de Lanleya munie de
tout ce qui est nécessaire pour le Service divin,
Celle de St Eloi bien réparée, mais sans Calice ni ornements,
Celle de St Didy dans le même état.

9 quant à ce qui regarde les Chapelles domestiques, on
rien demandant encore pour le présent ni le rétablissement
ni la conservation.

Je Certifie les présentes réponses véritables
autant qu'il m'a été possible de les rendre telles.
à Galignean ce jour 20 fev. 1804.

J. Morvan Curé de Galignean



je certifie que La chapelle De Lanlaya dont Le propriétaire
acquéreur a fait cession à L'évêque & à La commune est
nécessaire pour L'instruction des enfans & pour prouver la
messe aux fideles quelle est distante de L'église paroissiale
d'un lieu & que La paroisse s'étant encore trois quart de lieu
au delà je certifie également que la chapelle de Saint-Divy
propriété communale est inventue & très utile pour les mêmes
objets et également distante de L'église paroissiale & que la
chapelle de St Eloi seroit encore très utile & même presque
nécessaire pour prouver La messe à ceux de ce côté de la
paroisse après que La Section ou elle est située se sera arrangée
avec le propriétaire acquéreur elle est distante d'un lieu de la paroisse
Monsieur Curé de Prouigneau. Tanguy
Maire



Oratoire Domestique

Réponse à la Circulaire de M. l'Evêque de Quimper
général de Quimper

Il existe dans la commune de Plouigneau ^{cinq} ~~quatre~~ chapelles
dont une seule n'est pas vendue. Tant toutes vendues. Les
ces chapelles servent à dire la messe matinale et
l'alternative pour la commodité du peuple les jours de
dimanches et de fêtes d'obligation. et une des autres on fait
chaque année une procession de Rogation, et est une
chapelle Domestique il existe en outre dans la commune
une autre chapelle Domestique
Les vicaires de la Très Sainte Commune de Plouigneau, n'ont
reçu jusqu'à ce jour aucun traitement ni de la fabrique, ni
de la commune. La fabrique de l'église de Plouigneau
très étendue à raison d'une population de plus de quatre
mille âmes, ne peut rien donner, n'ayant pas de quoi
suffire à ses propres besoins. Il lui reste au vu son
cinquante francs de rente, en y ajoutant les oblations
des fidèles, elle n'aura guère plus de quoi se fournir
de simple nécessaire. La commune n'ayant pas en elle
preuve l'insuffisance de la fabrique, celle de fester
in cessamment, il n'y a aucune somme allouée pour
le vicaire

Commune de Plouégat moy seu

Cette Commune n'a ni d'officiant ni vicaire elle a quatre
chapelles dont trois vendues, la quatrième chapelle
Domestique

Commune Du pont noir chef lieu Du canton
Celle Commune n'a ni Cylice, ni chappelle, ni par
conséquent de Seigneur
Holland De chaffontaine Cuse' De plouy neau

Monsieur

J'ai l'honneur de vous transmettre le nombre d'habitants
existants tant à pleigneau qu'à pleigneat moy sans
pour simplifier le tout de la levée de la commune
des vicaires généraux de quinquante. J'ai l'honneur
d'être avec un vrai respect

Monsieur

S'acte des humble et dévoué serviteur
Rolland de chaffontaine Cade' de pleigneau

Il y a cinquante francs de rente
des fidèles, elle n'a pas beaucoup plus de quoi se fournir
de viande ni de pain. La commune n'ayant pas en elle
procure l'insuffisance de la fabrique, celle de l'église
in cessamment, il n'y a aucune somme allouée pour
le vicairé

Commune de pleigneat moy sans

Cette commune n'a ni d'église ni vicairé. Elle a quatre
chappelles dont trois vendues, la quatrième chappelle
domestique

Quimper , le 7 Juil^l 1814.



Son Excellence le Ministre de l'intérieur et des cultes me demande, Monsieur, de lui adresser un état des biens et revenus des Fabriques des Paroisses. Je vous prie de me faire parvenir, le plutôt possible, les renseignemens demandés dans la forme du Modèle de l'autre part.

MM. les Curés de canton voudront bien se charger de me fournir les mêmes renseignemens, pour les succursales vacantes dans leurs cantons respectifs.

Son Excellence m'invite à lui envoyer sans retard ce travail.

Je n'ai pas besoin, Monsieur, de vous exhorter à correspondre, avec promptitude, aux vœux bienfaisantes du Gouvernement paternel sous lequel la providence vient de nous replacer.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de mon respectueux attachement.

† P. V. Evêque de Quimper.

ÉTAT des Biens et Revenus des Fabriques des Paroisses.

NOMS des PAROISSES.	BIENS RURAUX.	MAISONS.	VALEUR CAPITALE.	PRODUIT ANNUEL.	RENTES RESTITUÉES.	RENTES par LEGS et DONATIONS.	RENTES de FONDACTIONS.	CHARGES.	REVENU NET.	OBSERVATIONS.
Plouigneau	Les Courvaud	"	1440. ⁵⁰	6 3/4 froment ann.	"	Fondation de M ^r Goubaud	M ^r Goubaud.	maire matinales leu le dimanche au bourg de plouigneau	"	
Plougaat Guennard	Leur. vat ao manash	"	240. "	1 quartier froment	"	Fondation de Leun le jume	Leun le jume	service et muge solennelle &c.	"	
Plouigneau	Leur. pontchar	"	360. "	6 No ^r froment	"	Fondation de M ^r le Roy pntie	M ^r le Roy pntie	"	6 Noirauf.	
Sammeur	Leur. de l'enc	"	120. "	6 froment	"	Fondation de Claude Thomas	Claude Thomas	1 service par an		
Plouigneau	Leur. de l'enc	"	720. "	36 froment	"	Fondation de Jean Lam	Jean Lam	12 service		
id.	maison blanche	maison	47. 10.	2 3/4	"	Fondation de Leun le jume	Leun le jume	2 service par an		
id.	quelconque	"	120. "	6	"	Fondation de Guilleminth guine	Guilleminth guine	1 mure et service avec pain et sucré		
id.	Leur. pignot	"	240. "	12	"	Fondation de Leun le jume	Leun le jume	12 mure et pain		
id.	Leur. pignot	"	2080. "	12 1/2	"	Fondation de Jean le Dier	Jean le Dier	52 service sans reclamer		
id.	Leur. pignot	"	180. "	2 quartier froment	"	Fondation de M ^r Goubaud	M ^r Goubaud	intention de l'eglise		
id.	2 maisons	maison	60. "	3	"	Ante fonderie	à la fabrique	id.		
id.	Leur. pignot	"	240. "	1 quartier froment	"	Ante fonderie	à la fabrique	id.		
id.	Leur. pignot	"	155. "	3 Noirauf d'orge	"	Ante fonderie	you Noirauf	id.		
id.	Leur. pignot	"	60. "	3	"	id.	you andu et l'anne	id.		
id.	Leur. pignot	"	60. "	1 No ^r froment	"	id.	Leun le jume	Fondation au saint Laurment		
id.	Leur. pignot	"	35. "	1 1/2	"	id.	"	id.		
id.	Leur. pignot	"	22. "	1 10	"	id.	Guilleminth guine	id.		
id.	Leur. pignot	"	183 20.	9 16	"	id.	Claude Thomas et Jean Lam	id.		
id.	Leur. pignot	"	370. "	18. 50.	"	id.	"	id.		
id.	Leur. pignot	"	100. "	5.	"	id.	"	id.		

7132. 50. 350
Affirmé par le curé et le syndic de Plouigneau le 7 juillet 1816
Yves maraichy président